



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 18 JUIN 2019

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'accepter le préavis municipal no 03/2019

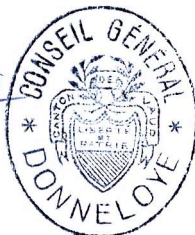
- 1. D'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2018 :**

Revenus	2'962'848.02
Charges	2'961'752.83
Excédent des revenus	1'095.19

- 2. De donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité**
- 3. D'adopter la gestion de la commune et de donner décharge à la Municipalité**

Le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier